La revue municipale de Magny-sur-Tille

Le Petit Magnytillois

Magny solidaire…

En cette période si particulière de pandémie mondiale, Magny-sur-Tille affiche, sa solidarité. Ainsi, tous les soirs à 20 heures, depuis le 20 mars dernier, les habitants se donnent rendez-vous sur le pas de leur porte pour applaudir les personnels soignants et toutes les bonnes volontés qui gardent les enfants ou qui poursuivent leur activité professionnelle pour le bien de tous. Dans tout le village retentissent applaudissements, cornes de brume et sifflements. Des gestes simples mais oh ! combien symboliques pour marquer notre gratitude envers toutes ces personnes. Plusieurs se proposent par ailleurs d'aider les personnes seules ou dans l'impossibilité de se déplacer pour faire leurs courses alimentaires ou pharmaceutiques. Les gardes d'enfants s'organisent également… Le Maire et les élus se félicitent de cette belle solidarité et continuent d'œuvrer dans l'espoir de vous rendre la vie plus facile durant le confinement.
Restons tous citoyens solidaires, appliquons toutes les consignes et soyons exemplaires dans nos comportements.

Bonne lecture de ce n° 49 – Avril 2020

L'Edito du Maire

Particulier :
Ce virus COVID-19 l'est assurément qui confine plus de 3 milliards d'humains, qui bloque une grande partie de l'activité économique, qui nous bouscule dans notre quotidien, notre santé, nos relations…
Notre village n'y échappe pas et pourtant la vie continue…
Le printemps s'installe, et la résistance s'organise….

Particulier aussi : des élections municipales en mode « stop and go », à une seule liste, un bureau de vote « sans contact » et au final, un seul tour et des nouveaux élus qui ne peuvent pas être installés !
Merci à vous, qui avez bravé ces obstacles et rempli votre devoir civique.
Merci à vous, qui avez exprimé votre soutien à la nouvelle équipe municipale.

Particulier encore : le programme « Magny 2026, village durable » a commencé de lui-même, dans les conditions spéciales de confinement qui rendent le village calme, apaisé, solidaire, avec le retour d'un air pur, des eaux claires et une biodiversité retrouvée naturellement.

Particulier enfin : des services municipaux arrêtés ou réduits, les projets voiries et salle des fêtes retardés, le Petit Magnytillois sur 8 pages au lieu des 12 habituelles….

Mais

Les batailles de la vie ne sont pas gagnées par les plus forts, ni par les plus rapides, mais par ceux qui n'abandonnent jamais

Réconfortant : ILLIWAP qui fait le lien avec ces 23 messages numériques en mars.
Réconfortant : la solidarité spontanée et de proximité des magnytillois(es) au sein de leur village.
Réconfortant : les applaudissements et soutiens chaque soir.

La municipalité reste active, à votre service et aide chacun à passer au mieux cette situation particulière et nous prendrons le temps, de fêter tous ensemble la fin de cette période d'isolement.

Aussi longue soit la nuit, le soleil la suit toujours !

Nicolas Bruny

Continuité de service à Magny

Un plan de continuité des services publics a très vite été mis en place dans la commune pour assurer un service minimum. Le secrétariat de mairie reste ainsi ouvert tous les matins et continue de recevoir du public sur rendez-vous. L'agent communal technique reste mobilisable et peut également intervenir en cas de nécessité. Si besoin, vous pouvez ainsi contacter le secrétariat par téléphone (03 80 47 97 07) ou par mail (mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr). Les autres personnels municipaux (périscolaire, médiathèque) restent pour leur part confiné avec une autorisation spécifique d'absence liée à la fermeture de leur service et absence d'activité.

ILLIWAP : l'information en temps réel

Avec le confinement, les affichages et les courriers sont moins pertinents et le numérique montre son efficacité. La municipalité vous rappelle qu'elle met gratuitement à votre disposition l'application ILLIWAP. Recevez toutes les alertes et les informations de votre commune directement sur votre smartphone ou tablette. Rien de plus simple pour cela :

1. Téléchargez l'application ILLIWAP sur Apple Store ou Google Play ;
2. Tapez « Magny-sur-Tille » en choix de station ;
3. Cliquez sur « suivre ».

A ce jour, presque 300 Magnytillois ont adopté ce mode d'informations et 24 messages ont été diffusés en mars: merci Agnès et Nicolas !

Fermeture des lieux publics

Respecter les règles du confinement, c'est respecter son prochain, c'est se protéger, et c'est aussi la meilleure façon de respecter les soignants. Pour l'intérêt de tous, les espaces publics de Magny comme le kiosque, le court de tennis, les jeux pour enfants, l'agorespace et le terrain de foot sont désormais interdits d'accès. Même à Magny, des contraventions ont déjà été dressées.

Elections municipales du 15 mars

Les dernières élections municipales se sont déroulées dans des circonstances quelque peu exceptionnelles… Le contexte particulier du COVID-19 a exigé que chacun respecte des consignes supplémentaires parfaitement acceptées et comprises par les électeurs :

parcours fléché, circulation limitée dans la mairie, mise à disposition de gel hydroalcoolique, utilisation de gants par les assesseurs, etc.
Ainsi près de 45% des Magnytillois se sont déplacés le 15 mars dernier pour élire leur nouveau conseil municipal. A l'issue du scrutin, les 15 candidats inscrits sur la liste de Nicolas Bourny ont été élus :

Didier PORTERET	284	97,59%
Monique CAILLAT	281	96,56%
Christine BAGOLIN	280	96,21%
Jean-François MILLE	279	95,87%
Pascal VEUILLET	276	94,84%
Isabelle COUETTE	275	94,50%
Charles PISSOT	272	93,47%
Christian NIEDZWIECKI	271	93,12%
Jean-Marc BOURGEON	271	93,12%
Françoise SAIS	271	93,12%
Sandra BOUGÉ	268	92,09%
Séverine BERNARDOT	268	92,09%
Myriam GRANDGEORGES	266	91,40%
Antoine LUKEC	256	87,97%
Nicolas BOURNY	239	82,13%

Report de l'installation du nouveau conseil municipal

Dans toutes les communes de France, tous les conseils municipaux installant les nouvelles équipes municipales sont reportés au moins jusqu'à la mi-mai. Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, le conseil municipal sortant reste en place et la municipalité actuelle reste en fonction : Nicolas Bourny : maire ; Jean-Philippe Schmitt, Françoise Sais, Antoine Lukec et Alex Dynak adjoint(e)s.
Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a ainsi fait savoir qu'une fois les conditions sanitaires réunies, les conseils municipaux élus à l'issue du premier tour, pourront être installés et élire leurs nouveaux exécutifs dans les délais les plus brefs.

Informations diverses liées au confinement

- **Accueil des enfants de soignant durant le confinement**

L'accueil des enfants de soignants magnytillois par les écoles est toujours possible. Cependant, compte tenu du fait qu'aucune demande n'a été faite pour l'heure à Magny, l'inspection académique a décidé d'organiser les regroupements à l'école d'Izier qui accueille déjà des enfants.

- **Soutien psychologique Covid-19 en Côte-d'Or**

Le Centre Hospitalier La Chartreuse et le CHU de Dijon ont mis en place une plateforme téléphonique temporaire d'écoute et de soutien psychologique. La permanence est joignable du lundi au vendredi de 8h à 18h au 03 80 42 48 05

- **Initiatives : Croix-Rouge**

Un dispositif « Croix-Rouge chez vous » a été mis en place pour les personnes vulnérables confinées et en situation d'isolement social. Ecoute, soutien psychologique, informations et possibilité de commander des produits de première nécessité par des volontaires de la Croix-Rouge. Contact : 09 70 28 30 00 (disponible 7j/7 de 8h à 20h ou www.croix-rouge.fr

- **Ramassage des ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères est maintenue durant la période de crise. Les horaires peuvent cependant différés de ceux pratiqués habituellement.

Pendant le confinement, l'action de la municipalité se poursuit…

- **« Territoire, Environnement, Santé » : Magny s'affiche !**

  Dans le cadre du quatrième Plan National Santé Environnement lancé par l'Etat, Magny-sur-Tille apparaît en bonne place. Inscrite dans l'action « Territoire - Environnement - Santé », la commune lance 3 opérations sur les thèmes « Alimentation, Santé, Biodiversité » sur les 10 inscrites au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté (à découvrir en suivant le lien : https://territoire-environnement-sante.fr/).
  Les 3 actions de Magny-sur-Tille devront être complétées et mises en œuvre par la prochaine équipe municipale, mais on peut être satisfait du chemin parcouru.

- **4ème saison pour l'AMAP de Magny-sur-Tille**

  L'AMAP de Magny lance sa nouvelle saison qui porte sur la période du 7 mai jusqu'au 25 septembre 2020, soit 21 paniers de légumes frais, bios et de saison produits localement par le GAEC Tille Légumes.

  Durant ce contrat, les producteurs vous proposent de bénéficier de 2 « jokers » : deux semaines de votre choix où vous ne prendrez pas votre panier (durant les vacances par exemple !). En contrepartie, vous aurez la possibilité de choisir deux semaines avec un double panier.
  Si vous souhaitez souscrire au prochain contrat, vous êtes invités à répondre à un questionnaire en cliquant sur le lien suivant : https://framaforms.org/renouvellement-des-contrats-amap-entre-le-7-mai-et-25-septembre-2020-1584744918

Travaux rue du Château et salle des fêtes

Compte tenu de la situation exceptionnelle, le lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de la RD 109 et de la salle des fêtes sont décalés. La mise en œuvre risque d'être repoussée avec incertitude sur le respect du planning initial.
La municipalité et les services concernés font leur possible auprès des partenaires pour un avancement des dossiers.

Gérer les déchets sans déchèterie !

Toutes les déchèteries sont actuellement fermées.

C'est l'occasion de gérer autrement les déchets verts issus de vos tailles et tontes.
Pourquoi ne pas les stocker en fond de jardin à l'air libre?
Coupés en tous petits morceaux, ou broyés, les branchages tiennent ainsi une place réduite et se décomposent plus rapidement. Avantage: vous pouvez les recycler en broyat naturel.

Autre possibilité, abonnez-vous au système de ramassage des déchets verts pour 50 € / an, mis en place par Dijon Métropole.
Un bac de 240 litres avec couvercle vert sera mis à votre disposition et collecté tous les jeudis matin dès 5h00 à partir du 26 mars.
Ces déchets verts sont tous compostés.

Pour s'abonner: 08 00 12 12 11 ou directement sur https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/Particulier

Bruits de voisinage

Respectons avec intelligence, les horaires pour travaux bruyants :

- dimanche et jours fériés:	10h00 à 12h00
- samedi :	9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- jours ouvrables :	8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Carnet magnytillois

Naissances : Gabin Jacquelin	le 11 mars 2020
Mariage : Patricia Belin et Jean-Louis Chiono	le 14 février 2020

Agenda magnytillois

Exceptionnellement pour cause de confinement, pas d'agenda.

Consultez le site internet de la commune : www.magny-sur-tille.fr

Ouverture du Secrétariat de mairie, 5 jours par semaine :

Lundi :	9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
Mardi, mercredi et jeudi :	8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00.

Pendant le confinement, ouverture seulement le matin.

Coordonnées de la mairie :

1 rue de l'Abreuvoir – 21110 MAGNY-SUR-TILLE
Tél : 03.80.47.97.07 - Mail : mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr

Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07
Permanence des élus chaque mercredi de 18h30 à 19h30

N° 49 - Edition d'Avril 2020
Travail réalisé par N Bourny, JM Bourgeon et A Garnery